

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE SUIVI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE
AND ADMINISTRATIVE REFORM

GENERAL SECRETARIAT

FOLLOW-UP UNIT

// 000003 12 FEV 2021
NOTE D'INFORMATION N° _____/NI/MINFOPRA/SG/DU_____

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a l'honneur et le plaisir de porter à la connaissance de l'opinion nationale, plus particulièrement des agents publics ou leurs ayants-droits, qu'il vient d'accorder une délégation de signature aux Délégués Régionaux du département ministériel dont il a la charge, à l'effet pour eux, de procéder à la certification des actes de gestion de carrière au niveau local.

Ainsi, ils pourront désormais solliciter et obtenir auprès des services régionaux du MINFOPRA, de leur lieu de résidence, la certification des actes de carrière dont ils sont détenteurs.

Cette mesure s'inscrit en droite ligne des Hautes directives de **Monsieur le Président de la République, Son Excellence PAUL BIYA**, mises en œuvre sous l'autorité du **Premier Ministre Chef du Gouvernement**, dans le cadre de la déconcentration du service public.

Elle porte désormais à onze (11) le nombre de signataires des actes et vise non seulement à rapprocher notre administration de ses usagers en leur offrant des services de proximité, mais aussi à leur épargner de parcourir de longues distances pour se voir délivrer ce service, jadis réservé uniquement à la Sous-Direction du Fichier Central et de la Documentation.

Le MINFOPRA tient par ailleurs à rappeler une fois encore que le service public est gratuit, par conséquent il ne saurait faire l'objet d'un quelconque marchandage./-

Pour le Ministre de la Fonction Publique
et de la Reforme Administrative
et par Délégation
Le Secrétaire Général.



Maina Anatole
Administrateur Civil Principal